Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Partout interdit, du riz OGM chinois circule pourtant, notamment en Europe

Par

Publié le 03/07/2013

Depuis huit ans, l'Union européenne fait face à l'entrée sur son territoire de riz chinois génétiquement modifié (GM), dont la culture est illégale en Chine comme dans le reste du monde. En effet, en 2006, suite à une culture non autorisée de riz Bt63 [1] en Chine, dans la province de Hubei, Greenpeace et les Amis de la Terre détectent ce riz en Europe [2]. Au 1er juillet 2013, ce sont quinze alertes de détection de riz chinois qui ont été signifiées aux autorités européennes [3]. Et cela, malgré l'adoption de mesures d'urgence destinées à mettre un terme à ces exportations de riz GM sur son territoire. L'Union européenne a donc décidé de revoir, pour la troisième fois, les mesures d'urgence qu'elle avait initialement adoptées en 2008 [4].

Celles-ci consistaient, simplement, à réclamer un certificat d'absence de riz GM illégal, établi par les importateurs de riz, à partir d'analyse de détection. Fin 2008, l'Union européenne avait envoyé en Chine une première mission d'inspection pour discuter avec les autorités chinoises et comprendre leurs moyens de lutte contre ces exportations problématiques vers l'Union européenne. Le rapport final concluait que les mesures adoptées par l'Union européenne étaient suffisantes car la Chine avait, elle aussi, adopté les mesures nécessaires pour empêcher toute nouvelle contamination et s'était engagée à combler les lacunes constatées (absence de lignes directrices simples quant aux procédures d'échantillonnage à destination des inspecteurs, méconnaissance de la méthode de détection du Bt63, absence de contrôle pour les exportations illégales et les fraudes pourtant constatées).

Année	Alertes liées au riz « chinois »	Alertes totales pour du riz GM	% des cas « chinois »
2013 (au 01/07/13)	15	15	100%
2012	35	41	85%
2011	29	31	94%
2010	47	49	96%
2009	18	18	100%
2008	20	30	67%
2007	10	36	28%
2006	10	126	8%

Nombre d'alertes en Europe, par an, liées à la détection de riz chinois illégal
source : tableau élaboré par E. Meunier à partir des données du RASFF

Mais, malgré l'affirmation de la mission d'inspection sur la suffisance des mesures adoptées, la contamination s'est amplifiée : en 2010, deux fois plus d'alertes par rapport à 2009 ont été notifiées aux autorités européennes. C'est également cette année-là que Greenpeace annonçait avoir trouvé du riz Bt63 dans les lots distribués par deux supermarchés, Wal-Mart et Zhongbai, et dans les réserves nationales chinoises [5]. En 2011, le ministère de l'Environnement chinois avouait publiquement que des semences de riz GM *« étaient présentes dans plusieurs provinces du fait d'une gestion déficiente »* [6]. Au même moment, une seconde mission d'inspection en Chine, envoyée par l'Union européenne pour discuter à nouveau avec les autorités chinoises de l'échec manifeste de la gestion de ces contaminations, soulignait l'existence d'un *« risque élevé que des produits à base de riz contenant des OGM non autorisés soient exportés vers l'Union européenne »* [7]. Et depuis, d'autres riz GM produisant un insecticide ont également été retrouvés en Europe : KMD1, KeFeng6, Cry1a(c) (ce dernier indique juste la présence de la protéine insecticide Cry1Ac). L'Union européenne renforçait donc, en janvier 2012, ses mesures d'urgence. Les lots devaient alors être aussi accompagnés d'un certificat sanitaire officiel assurant qu'aucun riz GM non évalué par les autorités chinoises n'était présent. Mais le problème principal restait la ou les méthodes de détection de ces riz. Face à la multiplication des riz contaminant l'Union européenne, cette dernière a validé une méthode de détection par PCR non spécifique puisque *« aucune donnée officielle sur les séquences ADN des inserts GM complets [...] présents dans du riz en provenance de Chine »* n'est disponible [8]. Cette méthode de détection devrait être celle dorénavant utilisée, les États membres s'étant vu proposer une formation sur sa mise en œuvre. Enfin, lors d'une réunion le 26 avril 2013 [9], ces mesures d'urgences ont été de nouveau renforcées, notamment en élargissant les produits à base de riz à analyser et en proposant de nouveau une autre méthode de détection.

Le cas du riz chinois montre bien que la gestion des PGM n'est pas une science exacte. Huit années n'ont pas encore suffi à ce que des plantes non autorisées commercialement en Chine ne soient plus importées en Europe. Un problème pour les citoyens européens mais également pour les autorités nationales car les procédures de gestion et d'analyse qu'une telle situation nécessite coûtent cher aux États membres de l'Union européenne, et donc aux citoyens... L'Union européenne n'est pas la seule exposée puisque la Turquie a également retrouvé ce riz dans des lots importés [10].

---

[1] riz génétiquement modifié pour produire un insecticide

[2] Eric MEUNIER, « Des riz transgéniques illégaux "s'invitent" à la table des Européens », *Inf'OGM*, septembre 2006

[3] https://webgate.ec.europa.eu/rasff-window/portal/?event=SearchForm : lancer la recherche avec « genetically » et « rice » en mots clefs dans la case « subject »

[4] Eric MEUNIER, « UE - Contamination par du riz Bt63 : l'UE satisfaite des premières mesures chinoises », *Inf'OGM*, 30 juin 2009

[5] Christophe NOISETTE, « CHINE - Du riz contaminé par des OGM », *Inf'OGM*, 22 juillet 2010

[6] Eric MEUNIER, « CHINE – Du riz OGM illégal retrouvé dans plusieurs provinces : l'UE renforce ses mesures d'urgence », *Inf'OGM*, 29 juin 2011

[7] http://ec.europa.eu/food/plant/standing_committees/sc_modif_genet/docs/sum_22092011_en.pdf

[8] http://ec.europa.eu/food/plant/standing_committees/sc_modif_genet/docs/sum_14112011_en.pdf et http://gmo-crl.jrc.ec.europa.eu/doc/Report%20on%20application%20of%20P35_T_nos_CryLAb_Ac%20and%20rice%20PLD.pdf

[9] http://ec.europa.eu/food/plant/standing_committees/sc_modif_genet/docs/sum_26042013_en.pdf

[10] plus de détails dans une brève d'Inf'OGM à paraître

Adresse de cet article : https://infogm.org/partout-interdit-du-riz-ogm-chinois-circule-pourtant-notamment-en-europe/